

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 30 mai 2012 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE12 0762**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE12 0763**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public afin de conclure des ententes-cadres pour la rétention de services professionnels en informatique, pour une durée de trois ans, dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1124177001

---

**CE12 0764**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de décontamination fongique de la salle des vannes des conduites de distribution à l'usine Atwater.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1123954002

---

**CE12 0765**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de mise à niveau des stations de pompage Closse et Vincent d'Indy.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1120884002

---

**CE12 0766**

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme ESRI Canada, fournisseur unique, pour la période du 28 mai 2012 au 27 mai 2013, pour le renouvellement du contrat d'entretien, les licences et outils du logiciel de géomatique du SPVM, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 36 585,08 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 15 février 2012;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1120206010

---

**CE12 0767**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Applied Électroniques Itée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour une période de 12 mois, soit d'avril 2012 à mars 2013, le renouvellement du contrat d'entretien, incluant la fourniture des pièces ainsi que de la main-d'œuvre, pour le système Vigie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 68 015,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-11957;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1120206009

---

**CE12 0768**

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder à Les Paysagistes TVA (2006) inc, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 36 mois, le contrat pour la fourniture de service de tonte de gazon et de déneigement aux parcs-nature de la Pointe-aux-Prairies, de l'Île-de-la-Visitation et du Ruisseau-de-Montigny, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 130 289,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11996 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1120163001

---

**CE12 0769**

Vu la résolution CA12 210178 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 1er mai 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 764 060,94 \$ taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 84,53 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue Clemenceau, entre la rue Churchill et le boulevard LaSalle;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises Catcan inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 877 600,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S12-006;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1122183009

---

**CE12 0770**

Vu la résolution CA12 210179 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 1er mai 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 351 712,16 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 80,56 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue de Verdun, entre la rue Strathmore et la rue Henri-Duhamel;
- 2- d'accorder à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 628 965,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S12-005;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1122183008

---

**CE12 0771**

Vu la résolution CA12 210180 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 1er mai 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 252 985,27 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 82,31 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue Galt, entre la rue Wellington et le boulevard LaSalle;
- 2- d'accorder à Catalogna et Frères ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 477 920,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S12-004;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1122183006

---

**CE12 0772**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 209 962,05 \$, taxes incluses, pour le planage et revêtement bitumineux dans l'avenue Atwater, le boulevard De Maisonneuve et la rue Sherbrooke dans le cadre du contrat accordé à Construction DJL inc. (CG08 0188), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 669 834,55 \$ à 1 879 796,60 \$, taxes incluses - Contrat XVI (P.R.R. 2008 - réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9464;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1114102001

---

**CE12 0773**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Cimota inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'écaillage, de nettoyage de parois rocheuses et la fourniture et l'installation d'un treillis métallique dans l'ancienne carrière Demix, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 554 219,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 793-AE;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1123334017

---

**CE12 0774**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Les Services exp inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire relatifs au projet Éco-campus Hubert Reeves du Technoparc Montréal, Campus Saint-Laurent sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent, pour une somme maximale de 293 789,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11942 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financière inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1123235002

---

**CE12 0775**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Le Groupe Café Vienne 1998 inc., pour une période additionnelle d'un (1) an, à compter du 31 octobre 2012, des espaces pour l'exploitation du service de restauration du Biodôme de Montréal, le tout aux mêmes termes et conditions.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1115034004

---

**CE12 0776**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal relatif au versement d'une subvention à la Ville d'un montant maximal de 8 678 318 \$ pour soutenir les opérations d'une équipe de lutte contre les gangs de rue ainsi que la lutte à la cybercriminalité;
- 2- d'autoriser le Directeur général et le greffier à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Ville;

3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1114336004

---

**CE12 0777**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser la présentation d'une demande d'inscription au programme «Enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques» d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de parachèvement du boulevard Maurice-Duplessis;
- 2- d'autoriser le chef de division de la Division du développement des transports (direction des transports du Service infrastructures, transport et environnement) à signer tous documents en lien avec cette demande, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1114021004

---

**CE12 0778**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de document intitulé « Engagement de la clientèle » et d'autoriser la Ville de Montréal à participer à un regroupement d'achats pour la fourniture de pneus neufs, rechapés et remoulés en prévision du lancement de l'appel d'offres par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1124983001

---

**CE12 0779**

Vu la résolution CA12 090129 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 7 mai 2012 ;

Il est

**RÉSOLU :**

de modifier le budget de la Ville, conformément aux dispositions de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une subvention totale de 17 138 \$, soit 4 200 \$ en provenance du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et 12 938 \$ en provenance d'Avenir d'enfants.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1121082006

---

**CE12 0780**

Vu la résolution CA12 090141 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 7 mai 2012 ;

Il est

**RÉSOLU :**

de modifier le budget de la Ville, conformément aux dispositions de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une subvention de 30 000 \$ en provenance de Sport et Loisir de l'île de Montréal dans le cadre du programme Déclic-Loisir - Du temps libre pour la santé.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1121082007

---

**CE12 0781**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 174 780,21 \$ en capital, intérêts et frais du recours intenté par Aviva, compagnie d'assurance du Canada contre la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Martin St-Jean un chèque à l'ordre de Bélanger Sauvé, en fidéicommis, au montant de 174 780,21 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1123302001

---

**CE12 0782**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prendre connaissance du rapport financier consolidé vérifié et du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1123592001

---

**CE12 0783**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de prendre connaissance du rapport financier consolidé vérifié et du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1123592002

---

**CE12 0784**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les modifications à la structure d'emplois à la suite de la réorganisation du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles (SCARM);
- 2- d'autoriser la création des postes et leur comblement;
- 3- d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés (RCE02-004) » afin d'y refléter la modification à la structure du service et des postes.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1120283002

---

*Règlement RCE 12-008*

---

**CE12 0785**

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Roger Lachance à titre de Directeur - environnement et développement durable du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement dans la classe salariale FM12 (119 260 \$ - 149 070 \$ - 178 880 \$), conformément à l'article 4.1 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications).

Adopté à l'unanimité.

50.001 1125981001

---

**CE12 0786**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de nommer Me René Boucher à titre de directeur des Poursuites pénales et criminelles dans la classe salariale FM11 (109 340 \$ - 136 680 \$ - 164 020 \$) et de Me Philippe Gagnier à titre de directeur des Affaires civiles dans la classe salariale FM11 (109 340 \$ - 136 680 \$ - 164 020 \$), le tout en conformité avec l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre;
- 2- de modifier le Règlement modifiant le Règlement intérieur de délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) afin de tenir compte de la nomination du directeur des affaires civiles, conformément au projet de règlement joint au présent dossier.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1123080002

*RCE 12-009*

---

**Levée de la séance à 10 h 14**

70.001

---

Les résolutions CE12 0762 à CE12 0786 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville